Document generated on 08/06/2025 2:21 a.m.

Sens public

Les meetings du Front de Gauche au regard des meetings du passé

Paula Cossart

2012

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1062876ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1062876ar

See table of contents

Publisher(s)

Département des littératures de langue française

ISSN

2104-3272 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Cossart, P. (2012). Les meetings du Front de Gauche au regard des meetings du passé. *Sens public*. https://doi.org/10.7202/1062876ar

Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International (CC BY-NC-SA 4.0) Sens-Public, 2012

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Sens [public]
Revue internationale
International Web Journal
www.sens-public.org

Les meetings du Front de Gauche au regard des meetings du passé

Paula Cossart

Les meetings du Front de Gauche au regard des meetings du passé

Paula Cossart[1]

Le score moins élevé obtenu par le Front de Gauche au premier tour des présidentielles par rapport aux dernières prévisions des sondeurs le rappelle d'une certaine façon : il existe diverses manières de concevoir l'opinion. Il y a bien sûr celle qui s'exprime dans les urnes : fondamentale. Il y a celle des sondages d'opinion, à laquelle on ne peut donc accorder une pleine confiance, s'il en fallait encore une preuve. Il y a, aussi, cette opinion exprimée dans et par les rassemblements collectifs : les meetings électoraux notamment, dont cette campagne aura vu la renaissance. Si l'on s'était basé sur eux pour fonder les pronostics de vote, Jean-Luc Mélenchon aurait été donné vainqueur ou se serait vu attribuer un score plus élevé, tant les rassemblements du Front de Gauche ont marqué la campagne.

Idée de prévoir ce qui va sortir des urnes en fonction des assemblées, qui semble aujourd'hui farfelue. Elle ne l'était pas il y a un peu plus d'un siècle, quand les sondages modernes n'existaient pas. Dans les États-Unis du 19e siècle, a montré Susan Herbst, l'affluence aux meetings fait l'objet d'une attention soutenue de la presse. Un public nombreux est vu comme signe annonciateur de victoire d'un candidat (*Numbered voices. How opinion polling has shaped American politics,* Chicago UP, 1993). En France, dans le dernier tiers du 19e siècle, ce n'est pas la taille des meetings qui occupe les observateurs, journalistes ou policiers, car les réunions sont généralement contradictoires, rassemblant des participants mitigés. On pense malgré tout pouvoir y anticiper le résultat du vote : en fonction de l'observation et interprétation des soutiens manifestés aux orateurs (applaudissements, cris, votes d'ordres du jour de confiance, etc.). « Je crois qu'il y aura ballottage », affirme en 1876 l'auteur d'un rapport de police, suite à une réunion à Asnières lors de la campagne des législatives. De telles prévisions sont régulièrement avancées dans les comptes rendus. Aujourd'hui, la Préfecture de Police de Paris n'a pas compté les participants aux meetings de François Hollande et Nicolas Sarkozy du 15 avril : au motif que ce ne sont pas des « manifestations revendicatrices ».

[1] Paula Cossart est sociologue à l'Université Lille 3 (CeRIES), membre de l'Institut Universitaire de France, et auteure de *Le meeting politique. De la délibération à la manifestation* (PUR, 2010). Elle participe aux recherches du groupe SPEL (Sociologie Politique des Élections), associant enseignants-chercheurs et étudiants suivant les meetings électoraux (cf. notamment : http://blogs.mediapart.fr/edition/sociologie-politique-des-elections/article/230212/quoi-servent-les-meetings-dans-une-ca).

Article publié en ligne : 2012/04
http://www.sens-public.org/spip.php?article959

Mais l'essentiel n'est pas là. Cette opinion publique, qui s'exprime par les rassemblements, prend parfois une existence relativement autonome par rapport au vote. C'est le cas pour le mouvement des réunions publiques développé autour de la candidature de Jean-Luc Mélenchon. Si l'objectif principal était de gagner des voix, reste qu'on est ici entre campagne électorale et lutte sociale. L'appel du candidat aux manifestations du 1er mai, dans son discours tenu le soir des résultats, en témoigne encore.

L'avènement historique du régime des meetings comme démonstrations de force

On les disait enterrés les meetings. Rendus désuets par la télévision (qui avait commencé par changer leur forme) puis définitivement évincés par la quête d'un contact moins lointain entre candidats et électeurs potentiels – quand « légitimité rime avec proximité », selon l'expression de Rémi Lefebvre (*Mouvements*, 2004). Pourtant, difficile aujourd'hui de ne pas constater leur retour sur le devant de la scène. Les meetings, lit-on presque partout depuis quelques semaines, « transportent les foules », comme l'affirme Sylviane Agacinski dans *Le Monde* du 19 avril. Avec plus de prudence, on ne peut dénier qu'ils ont attiré à la fois beaucoup de participants et une attention médiatique exceptionnelle. Le détour par le passé, en filigrane ici, peut aider mettre en perspective ce phénomène.

Lors de cette campagne, la plupart des médias (mais aussi plusieurs organisateurs) auront insisté sur leur caractère de démonstration de force. Les appellations y renvoyant se sont multipliées dans la presse, sur internet, à la télévision : méga-meeting, meeting géant, meeting monstre… Certaines réunions, de divers candidats, ont en effet attiré des dizaines de milliers de participants. Parfois plus de 100 000. Le nombre de ces démonstrations de force par rapport aux dernières campagnes présidentielles s'est accru. Aux abords de la campagne pour 2007, *La Croix* pouvait titrer : « Les meetings politiques n'ont plus la cote » (25 septembre 2005). Mais pas de nouveauté absolue ici, toutefois. Dès la fin du 19e siècle, et surtout avec la formation des partis au début du 20e, les réunions publiques ont pris ce caractère de manifestation de puissance. On est passé de la réunion comme lieu de débat (lorsque son droit a été accordé en 1881, la réunion était conçue par les républicains au pouvoir comme un lieu de discussion ; les années d'installation de la République sont le grand moment des réunions contradictoires) à la réunion comme affirmation unilatérale de force : force démontrée par le nombre de participants et par la présence de signes de leur adhésion, la manifestation de leur enthousiasme – qui doit se donner à voir.

Certains ont critiqué ces grands meetings. Parfois, en se centrant sur leur inefficacité en matière de conviction : difficile à prouver. Parfois, en pointant du doigt le caractère inconvenant

Article publié en ligne : 2012/04
http://www.sens-public.org/spip.php?article959

de leur coût quand les citoyens souffrent de la crise. La question des dépenses engagées pour les meetings est certes importante ; mais ceci surtout car tous les candidats n'ont pas les mêmes moyens – et tous ne verront pas leurs frais de campagne remboursés. La location des salles en particulier coûte cher. Se réunir en un lieu correct pose problème depuis longtemps, comme l'ont montré Alain Dalotel, Alain Faure et Jean-Claude Freiermuth pour les réunions de la fin du Second Empire (*Aux origines de la Commune. Le mouvement des réunions publiques à Paris. 1868-1870*, Maspero, 1980). En 1907, lors du débat autour du projet de loi de supprimant la déclaration préalable avant la tenue d'une réunion publique, des interruptions (dont on sait simplement qu'elles viennent de l'extrême-gauche) suggèrent alors de réquisitionner les églises afin qu'elles servent à tous. Ces députés tentent aussi de faire passer articles et amendements obligeant les maires à mettre des locaux à la disposition des citoyens ; mais, à l'époque, leurs tentatives échouent.

Certes coûteux, le grand meeting électoral reste un passage obligé pour les candidats à l'élection présidentielle qui en ont les moyens. D'abord parce qu'il est un moyen de s'imposer aux médias. Mais aussi parce qu'il constitue un moment sinon festif, une occasion de se divertir (il l'était encore davantage par le passé, à une époque où les occasions de divertissement étaient plus rares, où la télévision n'existait pas…), du moins un temps où les participants éprouvent le bonheur d'être ensemble, entre personnes partageant a priori une sensibilité politique proche : le plaisir du collectif.

Jean-Luc Mélenchon s'est fait remarquer comme orateur de meeting. Son talent oratoire y a contribué. On a parlé à son propos de « tribun », on a remarqué l'absence de discours écrit, la quasi-absence de notes lues. Observatrice de ses meetings – notamment dans le cadre du groupe de recherche SPEL – mais aussi historienne, je repense alors au besoin exprimé par Gambetta de se retrouver face à la foule. Dans une lettre adressée en 1876 à sa compagne Léonie Léon, le jour d'une réunion à Belleville, il écrit : « J'ai jeté les yeux sur le croquis que j'avais tracé devant toi de cette pénible harangue. Je sens comme un embarras maussade (…) ; on dirait que je suis rebelle à produire loin de la chaleur de l'auditoire » (*Lettres de Gambetta, 1868-1882*, D. Halévy, E. Pillias éd., Grasset, 1938). De façon plus générale, cela amène à penser que les meetings sont aussi là pour donner aux candidats l'ardeur nécessaire à une campagne. Enfin, le meeting comme démonstration de force prend aussi sens lorsqu'il est le fait de l'extrême-gauche, et que la campagne électorale s'allie alors à la lutte sociale.

Le (re)développement des meetings massifs pourrait se faire au risque d'affrontements entre meetings et contre-meetings. Si je l'écris, c'est avec en tête le souvenir du 16 mars 1937, jour où une contre-manifestation de la gauche est organisée à Clichy contre la tenue d'une réunion du PSF d'extrême-droite. Des heurts ont lieu avec la police faisant barrage. Elle tire sur la foule, faisant 6

Article publié en ligne : 2012/04
http://www.sens-public.org/spip.php?article959

morts et 200 ou 300 blessés. Cela a été évité. Mais de façon générale, parler de démonstration de force renvoie indirectement à une dimension guerrière, ou disons d'une lutte qui ne se fait pas nécessairement que dans les urnes. Dans les paroles des organisateurs comme des commentateurs de meetings, les citoyens assemblés se font « troupes », ils sont « sur le front ». Après tout, et cela est connu, le mot militant vient du latin, *miles*, soldat.

Un engouement pour les meetings lié au renouvellement de leurs formes

Si les meetings comme espace où montrer sa force n'ont pas été inventés lors de cette dernière campagne présidentielle, l'intérêt qu'on y porte est bel et bien neuf au regard des dernières élections. Comment le comprendre ? « Alors qu'en 1962 les réunions (…) n'avaient attiré partout qu'un très faible nombre d'électeurs, l'inverse s'est produit cette année : (…) on a signalé une renaissance très nette de cette forme traditionnelle de propagande et d'information politiques », écrivait François Goguel à propos des élections législatives de 1967 (*Revue française de science politique*, 1967). Ainsi, la fluctuation de l'attention pour les meetings n'est pas une nouveauté. Outre les idées, outre les enjeux, outre les talents oratoires, un autre élément peut l'expliquer : le renouvellement de leurs formes.

D'abord en raison de la mode des meetings de « plein air », surprenants au premier abord car entrant en contradiction avec la loi de 1881, encore en vigueur. Certes, son article 1er affirme : « les réunions publiques sont libres ». Les Républicains l'ayant fait adopter ont ainsi marqué la rupture avec le régime du Second Empire, qui bien qu'ayant (très) partiellement assoupli en 1868 les sévères restrictions imposées à la liberté de s'assembler pour parler politique (en période électorale seulement), n'en reste pas moins très défiant à leur égard. Toutefois, l'article 6 de la loi précise que « les réunions ne peuvent être tenues sur la voie publique ». De peur que la réunion soit une occasion de désordre, les républicains ont exclu la rue de son exercice. La participation politique devait être maintenue dans un domaine dissocié de la place publique, comme l'a souligné notamment Dominique Reynié (*Le triomphe de l'opinion publique. L'espace public français du 16e au 20e siècle*, O. Jacob, 1998). La réunion publique telle qu'encadrée par la loi de 1881 est considérée comme le lieu où toutes les opinions ou presque peuvent s'exprimer, du moment que cela reste à l'intérieur de l'espace de la réunion. Les « désordres » qui surviendraient à l'extérieur sont alors dénoncés comme d'autant moins tolérables que les citoyens se voient accordé un lieu où exprimer leurs idées. Conception de la réunion que résume bien le journal républicain *Le Siècle* en 1884, à propos d'une assemblée suivie de désordres sur la voie publique : « On les laissera tout dire dans leurs réunions, mais on ne les laissera rien faire dans la rue ».

Article publié en ligne : 2012/04
http://www.sens-public.org/spip.php?article959

Le Front de Gauche a malgré cela trouvé des façons de tenir ces meetings : via l'accord des maires (plus difficile à obtenir dans certaines villes – Jean-Claude Gaudin à Marseille – que dans d'autres – Pierre Cohen à Toulouse), ou via les « marches-meetings » (se faisant manifestation de rue, le rassemblement est déclaré à la Préfecture). On peut aussi jouer – cela se fait depuis la 3e République – avec la définition de ce qu'est la voie publique. Après la Bastille et la place du Capitole, Jean-Luc Mélenchon, qui a dès juin lancé sa campagne place de la Bataille de Stalingrad – où il l'a terminée aussi le soir du premier tour – a occupé les plages du Prado, faisant sortir les réunions des salles où elles ont l'habitude de se tenir. Des échos se font ici avec les assemblées des Indignés ou celles du Printemps arabe. Cela renvoie bien sûr aussi, non seulement pour l'analyste, mais aussi pour les orateurs et pour les organisateurs, à la longue tradition historique de mobilisation dans la rue de la gauche syndicale et du PCF. Ce dernier, dès la fin des années 1920, attribue explicitement une plus grande valeur à la manifestation sur la voie publique qu'au meeting en salle. En mars 1929, dans le *Bulletin d'Information du Parti communiste*, à l'occasion du 10e anniversaire de l'Internationale, on lit par exemple que « l'organisation de meetings et d'assemblées ouvrières n'exclut pas l'utilisation, au cours de notre campagne, de formes plus élevées de lutte » : il s'agit de manifestations de rue.

De façon générale, les meetings en plein air ont l'avantage de donner à voir plus directement la capacité de rassemblement, de pouvoir réunir plus de monde que dans les salles, d'éviter leur coûteuse location, de laisser plus de liberté aux participants. Ils permettent surtout de toucher plus de curieux, indécis, ou du moins de non-militants (on pénètre plus difficilement dans une salle, que l'on s'arrête sur une place ou plage pour écouter un orateur). Banalité dans les pays anglo-saxons depuis le 19e siècle, ils ne l'étaient pas en France, même si des précédents ont existé – on a souvent en tête le meeting de Jaurès en 1913 au Pré-Saint-Gervais. Cette extériorisation des meetings n'est pas le seul fait du Front de Gauche, on le sait : elle a aussi marqué les dernières semaines de campagne de François Hollande, ses meetings de plein air se faisant moins massifs, à l'exception de celui du 15 avril à Vincennes. Du côté des organisateurs et porte-paroles, le discours est ici plutôt celui d'une quête de changement ou d'une volonté de se montrer proche des gens, renouant avec le registre de la proximité déjà évoqué.

Sur la place publique ou en salle, les meetings de Jean-Luc Mélenchon, comme ceux d'autres candidats, se sont souvent tenus dans des lieux symboliquement marqués. De façon générale, il existe une charge symbolique propre à certains espaces : tous ne sont pas interchangeables. Ceci notamment car ils n'ont pas toutes la même histoire. Ainsi, certaines salles, par les meetings légendaires qu'elles ont accueillis, leur restent associées. Cette mémoire est depuis longtemps exploitée, en ce qu'elle peut produire de résonances dans la foule assemblée. Par exemple, le 26 août 1938, le Parti communiste tient un meeting salle Wagram pour la défense des 40 heures, des

Article publié en ligne : 2012/04
http://www.sens-public.org/spip.php?article959

lois sociales obtenues deux ans auparavant. Or cet anniversaire est d'autant plus fort que c'est dans cette même salle qu'un meeting avait été organisé en juin 1936 pour fêter la conquête de ces lois sociales menacées (parallèle rappelé dans *L'Humanité*).

Jean-Luc Mélenchon se sera aussi révélé être le champion de l'assistance dite virtuelle aux meetings, si l'on en croit notamment le « labomètre » des journalistes d'Europe 1 (http://lelab.europe1.fr). Ainsi, si le Front de Gauche a réussi sa démonstration de force en meeting, c'est non seulement par le public rassemblé avec les orateurs, mais aussi par un public à distance, suivant le meeting sur internet ou les chaînes d'information en continu – nouveauté par rapport à la précédente campagne. Un public qui peut être alors convaincu, ou potentiellement au moins tenté d'aller participer à un meeting. Il y a aussi ces autres meetings virtuels : ceux où l'on s'assemble pour voir à distance, sur écran géant, comme à Rennes place des Lices le 19 avril, le meeting du candidat à Paris, ou dans des cafés, chez des amis… On pourrait penser que les nouvelles technologies conduisent à une désincarnation des meetings ; mais leur intérêt est que c'est aussi à travers elles que peut s'exprimer la personnalité, l'avis, des participants. Via twitter ou facebook, les participants ne sont pas là que pour écouter, applaudir, crier, huer – ce qui est déjà une forme d'expression politique importante – mais deviennent plus directement acteurs, grâce à leurs commentaires, et leur rôle de relais vers un public encore élargi – même si la nouveauté doit là encore être relativisée, les meetings ayant toujours eu besoin d'un relais médiatique (presse, puis radio et télévision) pour leur faire écho.

Des réunions publiques moins massives : lieux plus efficaces de conviction ?

Au-delà des meetings au public assez imposant pour être relayés par les médias, d'autres réunions aux dimensions plus modestes se tiennent (que l'attention pour les grands meetings efface souvent du radar médiatique). Celles où se fait peut-être d'abord la conviction des indécis ? Impossible de l'affirmer à ce stade de la recherche ; et si seulement cela est possible, il faudra au moins du recul pour qu'on parvienne à estimer cet impact des meetings, grands ou petits, en termes de politisation – les résultats du vote n'y répondant pas si simplement. Le 20 avril, sur France Inter, Pierre Laurent, rappelait alors l'importance de ces « petites rencontres de terrain (…) dont on ne parle pas ». Ces réunions de taille réduite se distinguent par le fait qu'y sont abordées des questions non traitées, ou rarement, dans les rassemblements plus vastes, mais aussi par le fait que des questions peuvent y être posées.

Le 29 mars, à l'Université Paris 11 (Orsay) s'est ainsi tenue une réunion publique du Front de Gauche : une centaine de personnes présentes dans l'amphi où elle a eu lieu. Relativement peu de

Article publié en ligne : 2012/04
http://www.sens-public.org/spip.php?article959

« décorations ». En bas au fond, sur les trois tableaux noirs, sont placées six petites affiches : « Jeunesse Unie pour Résister », « Fatigués de payer pour les riches ? Nous aussi ! », « Prenez le pouvoir », « Construisons l'école de l'égalité ! », « Vivement le Front de Gauche. Votez Mélenchon », « Mon patron m'a dit : "tu l'as ferme ou tu dégages !" », « Un emploi stable, c'est mon droit ! ». Si ces slogans, comme une petite partie des discours, touchent à d'autres questions, la plupart de la réunion est consacrée à des thèmes concernant directement les personnes réunies (personnel de l'université en grande partie) et largement exclus des grands meetings : les réformes de l'enseignement supérieur, de la recherche, les conditions de vie des étudiants… Une fois les discours tenus, un temps est consacré aux questions des participants qui, là encore, portent aussi sur d'autres enjeux, mais en grande partie sur les questions universitaires et de recherche. Le Front de Gauche a également tenu plusieurs « assemblées citoyennes », présentées comme « des espaces de rencontre, de débats et d'actions ». On pense ici notamment aux mouvements des assemblées des Indignés. Ouvertes à tous, elles seraient un moyen de rapprocher la campagne du terrain et ont pour vocation affichée de redonner le goût de la chose publique à ceux qui l'ont perdu ou ne l'ont jamais eu.

Jean-Luc Mélenchon a souligné que ses réunions électorales ne sont pas tant un lieu pour manifester son adhésion, qu'un lieu pour apprendre, comprendre. Par ailleurs, un échange a certes lieu aussi dans les grands meetings. Il n'est cependant pas du même type que ce qu'on peut trouver dans ces derniers exemples. Il n'est évidemment pas non plus de l'ordre de celui qu'on a pu connaître dans les réunions contradictoires des débuts de la 3e République, où les candidats d'opinions différentes venaient confronter leurs idées face à un public divisé et répondre à ses interpellations – plus faciles à faire pour les participants à une époque où la sonorisation est absente (la généralisation de l'usage des microphones et haut-parleurs se fait dans les années 1930). Mais malgré ce regret que la contradiction se limite au débat rituel du rendez-vous télévisé de l'entre-deux-tours, il faut se réjouir du regain d'intérêt pour les meetings, grands ou petits, à une période où l'on dénonce la distanciation des citoyens du monde politique. Pour les participants, être là, réellement ou à distance, est déjà un geste important qui les éloigne de l'indifférence à la politique. Et puis, après tout, en démocratie, ce qui compte, c'est bien d'abord d'être les plus nombreux : en nombre de bulletins dans les urnes, bien sûr, mais aussi, donc, en nombre de participants actifs aux rassemblements.

Article publié en ligne : 2012/04
http://www.sens-public.org/spip.php?article959